

DECISION DU PRESIDENT

Décision n°2021-92 : Compétence Environnement _ Changement du dôme d'un conteneur semi-enterré sur Grillon (84600) _ Choix du prestataire

Vu l'article L. 5211- 10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2020-50 du Conseil Communautaire en date du 16 juillet 2020, portant délégation de pouvoir au Président, l'autorisant notamment, pour la durée de son mandat, à *prendre toute décision, lorsque les crédits sont ouverts au budget, concernant la préparation, la passation, l'exécution, la signature et le règlement des marchés publics, accords-cadres et conventions ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants* ;

CONSIDERANT que la Communauté de Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan (CCEPPG) exerce la compétence obligatoire collecte, valorisation et traitement des déchets ménagers,

CONSIDERANT que la CCEPPG a équipé la commune de Grillon en conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères.

CONSIDERANT que l'un de ces équipements, se trouvant Chemin de l'Excavateur, a son couvercle cassé et qu'il convient donc, pour garantir le bon déroulement de la collecte et la sécurité des usagers, de le remplacer,

Vu la consultation organisée auprès de prestataires aptes à assurer cette mission et l'analyse des offres,

Le Président de la Communauté de Communes Enclave des Papes – Pays de Grignan :

DECIDE

Article 1 : DE SIGNER l'offre tarifaire de la société SULO France, sise 3 Rue Garibaldi – 69800 SAINT PRIEST, portant sur le changement du dôme d'un conteneur semi-enterré sur Grillon (84600), étant précisé que le coût de la prestation s'établit à 1 480.50 € HT soit 1 776.60 € TTC.

Article 2 : D'INFORMER le Conseil Communautaire lors de sa prochaine séance de cette décision qui fera l'objet des mêmes règles de publicité que celles applicables aux délibérations, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 3 : D'ADRESSER la présente décision à M. le Préfet de Vaucluse et à Mme le Receveur Municipal.

Fait à Valréas, le 15 juin 2021

Le Président,
Patrick ADRIEN

